

*Immersion de déchets en mer—Loi*

**M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur l'Orateur, il y a de nombreuses années, Joseph Conrad écrivait dans sa nouvelle intitulée «Typhon» que la mer ne change jamais et que ses travaux, malgré tout ce que dit l'homme, sont enveloppés de mystère. Cela était peut-être vrai au début du siècle. Cela l'était certes lorsque Lord Byron écrivait il y a cent ans:

Roll on, thou deep and dark ocean, roll!  
Ten thousand fleets sweep over thee in vain;  
Man marks the earth in ruin,—his control  
Stops with the shore.

Nous savons aujourd'hui que les océans changent, que, comme la terre, ils n'échappent pas à la ruine que laisse la trace de l'homme. Lord Byron disait: «Ten thousand fleets sweep over thee in vain.» Mais aujourd'hui un seul super-pétrolier peut détruire la moitié d'un océan. La main de l'homme s'arrête sur le rivage, disait Lord Byron; pourtant nous polluons nos rivières et nos fleuves, et, par conséquent, nos océans; nous profanons les airs et ensuite les mers.

Les temps ont changé. La préoccupation à l'égard de l'environnement est générale. «Halte à la croissance», le rapport du Club de Rome, révèle que les ressources hydrauliques mondiales seront épuisées bien avant que les ressources terrestres ne le soient. La conférence mondiale de l'alimentation a reçu des mémoires et des témoignages inquiets au sujet de la pénurie imminente d'eau. D'après les mémoires, la consommation d'eau va augmenter de 24 p. 100 au cours des cinq prochaines années.

Le monde s'est intéressé à la Conférence sur le droit de la mer. Cette conférence, qui a eu lieu à Caracas, réunissait le plus important groupe d'océanographes jamais rassemblé à une conférence et les rapports déposés à la conférence signalent clairement que le plus grave danger que court l'humanité actuellement est la pollution des océans mais on ignore quel est le point-limite où cette pollution pourra entraîner la destruction, par une réaction en chaîne, du plancton qui ne pourrait plus se reproduire. Si ce seuil est franchi et le plancton des océans détruit, alors la vie que nous connaissons sur terre sera également terminée, car c'est le plancton des océans qui fournit la majeure partie de l'oxygène nécessaire à la vie.

Les questions d'utilisation, d'abus et de conservation des ressources marines, tant dans les eaux internes que dans les mers, seront des problèmes mondiaux, des sujets de préoccupation qui se perdront avec le temps et deviendront des choses du passé. Notre attitude passera de l'inquiétude négative à l'égard de la pollution à une inquiétude positive pour l'environnement et, de là, elle passera au problème plus vaste de la consommation et de la croissance, puis, enfin, de la croissance aux questions énergétiques. Ensuite, la grande préoccupation du monde portera sur la consommation, la contamination et la conservation des ressources marines. En conséquence, je félicite les hauts fonctionnaires du ministère qui ont eu la clairvoyance de rédiger ce projet de loi. J'ajouterais même un petit mot de félicitation nuancé à l'endroit du ministre de l'Environnement, M<sup>me</sup> Sauvé. J'hésite un peu, mais il faut rendre à César ce qui appartient à César. Je devrais peut-être rendre justice au rédacteur du discours dont je vais citer des passages dans un instant, ou au ministre, qui l'a peut-être rédigé elle-même.

**Mme Sauvé:** C'est moi qui l'ai écrit.

**M. Wenman:** Magnifique! J'aime la partie du discours que je suis sur le point de citer. J'espère que l'honorable

[M. Brisco.]

représentante pensait réellement ce qu'elle a dit dans sa déclaration idéaliste:

Pour ruiner l'environnement, il suffit de ruiner la mer. L'entreprise n'est peut-être pas si difficile qu'elle peut le sembler au premier abord. Il suffirait de gâcher ne serait-ce que le premier millimètre de la surface—la mer végétale pour ainsi dire—où vit le plancton, premier élément essentiel de la chaîne aquatique. Si nous détruisons cette couche, peut-être la mer arrivera-t-elle à survivre, mais pas nous. La mer sera morte et—du moins en ce qui nous concerne—la Terre aussi. Ainsi va la mer, ainsi va la vie.

J'aimerais que la Conférence sur le Droit de la mer examine des déclarations idéalistes comme celle-là. Je félicite le ministre de la sienne. Pourtant, arrêtons-nous un instant. Sous ces belles paroles qui sentent bon la fleur de rhétorique, je distingue néanmoins quelque chose qui a l'heur de m'inquiéter. Je me demande si les paroles lourdes d'inquiétude du ministre ne seraient rien d'autre, en cette Année internationale de la femme, qu'une lutte de Don Quichotte contre les géants. Ne tient-elle aucun compte de la rouille de son armure, ou n'y avait-il que de l'amiante dans son thé.

**Une voix:** Peut-être tente-t-elle d'attraper des papillons avec un filet percé?

**M. Wenman:** Nous verrons bien quelle sorte de papillons elle chasse quand nous entendrons ce qu'elle a à dire au comité. Au comité, nous nous préoccupons fort peu des beaux discours; nous traitons de réalités pratiques. Nous demanderons au ministre dans quelle mesure elle se soucie de protéger la qualité de nos eaux. Permettez-moi de citer à la Chambre ce qu'elle répondait à ma question du 25 novembre 1974, qu'on retrouvera à la page 1621 du hansard. Voici la question que je posais au ministre sur la qualité de nos eaux, comme en fait foi le hansard:

Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a répondu que l'on est à effectuer des études. Pourrait-elle dire à la Chambre sous quelle autorité sont entreprises ces études visant à assurer à la population canadienne des approvisionnements en eau potable qui soient salubres et non contaminés? A quelles études le ministre fait-elle allusion?

Que répond le ministre? A-t-elle répondu en disant, oui, nous entreprenons des études sur nos eaux, pour rassurer les Canadiens et leur prouver que nos sources d'eau potable sont sûres? Voici ce qu'elle a répondu, d'après le hansard:

Monsieur l'Orateur, on effectue de nombreuses études. La qualité de l'eau et les dangers éventuels pour la santé font l'objet d'études entreprises par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social...

Je l'ai crue sur parole. J'ai adressé ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) lors d'une réunion du comité, le 17 avril. Qu'a répondu le ministre? Que pour l'instant, il avait l'impression que cette question relevait plutôt du ministère de l'Environnement... Nous voici revenus à la question de l'environnement. Quand il est question de la politique des eaux, quelle est la position du ministre? Quelle est celle du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Quelle est celle du gouvernement actuel?

● (2020)

**Une voix:** Vous ne l'avez pas encore prise en défaut.

**M. Wenman:** Je l'ai trouvée en contradiction. Elle renvoie la balle. Où la balle s'arrêtera-t-elle?

Je veux savoir en quoi consiste notre politique globale des eaux. Tandis que nous nous gargarisons de ces belles paroles et que nous présentons ces bills, qui ne sont que des morceaux de papier, les villes de la Colombie-Britannique déchargent dans le fleuve Fraser leurs eaux usées